



→ Communiqué de presse

Lundi 9 mars 2009

Conférence numérique

La Région fait le point avec les collectivités bretonnes sur l'aménagement numérique du territoire.

La Région a invité, lundi 9 mars à Rennes, les présidents des Départements, des principales agglomérations et des 21 pays de Bretagne à participer à une conférence numérique afin d'échanger sur la politique d'aménagement du territoire en la matière.

À travers le rapport Bretagne 2.0, le Conseil Régional a, dès 2006, affirmé sa volonté d'être une région pilote en matière de développement du très haut débit et de nouveaux usages. L'accessibilité numérique est en effet un pilier essentiel pour accompagner l'aménagement des territoires et renforcer la cohésion sociale de la région.

Avec le soutien de la Région, les Départements couvrent les zones blanches. Les collectivités ont été sollicitées pour couvrir les zones blanches et la Région se félicite, sur ce point, des initiatives des Départements qu'elle a financièrement accompagnées. L'enveloppe mobilisée (8 M€) permettra de résoudre rapidement ce problème.

Mais le « haut débit » ou le « très haut débit » sont des notions évolutives dans le temps et il est nécessaire que les collectivités bretonnes se préoccupent dès maintenant de l'évolution des besoins. « *C'est un enjeu majeur, pour la Bretagne, d'attractivité, de compétitivité, d'aménagement du territoire* », rappelle Jean-Yves Le Drian.

Une enveloppe de 16 M€ dédiée aux projets numériques des 21 pays bretons. Aussi, concernant les usages et « le très haut débit », c'est à dire le déploiement des réseaux en fibre optique pour les services publics, les entreprises et, demain, les particuliers, la Région a souhaité que les 21 contrats Région/Pays voient, à partir de 2009, leur dotation abondée d'une enveloppe globale de 16 M€ dédiée aux projets numériques.

Au dernier trimestre 2008, la Région a organisé sur ce point une phase d'information auprès des élus, services des collectivités membres et acteurs des 21 pays bretons. Les Départements ont été associés à cette démarche, ce qui a permis d'informer largement sur les actions de chacun.

Envisager le déploiement de la fibre optique et du très haut débit. La conférence numérique de ce jour a permis de dresser un premier bilan de ces réunions mais également d'envisager des pistes de travail pour l'avenir de la Bretagne, concernant notamment le déploiement du très haut débit ainsi que l'évolution du syndicat mixte Mégalis.

Dans un récent rapport, le Conseil Economique et Social regrette que « *ni la loi de programme sur la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, ni le plan de relance adopté en décembre 2008 par l'Etat, ne fassent aux communications électroniques la place qui devrait leur être réservée* ». En effet, alors que le gouvernement a lancé le Plan France numérique 2012 qui vise à faire de notre pays un leader en la matière, aucun mécanisme juridique ou financier, à la hauteur des enjeux du déploiement de la fibre optique, n'a été prévu.

« *L'objectif avoué est de laisser faire le privé et de boucher les trous quand les opérateurs auront fini ! On a vu ce que cela a donné sur le haut débit, avec la difficulté pour nous, Région et Départements, de couvrir les zones blanches, on peut donc craindre à nouveau que les collectivités se trouvent devant le fait accompli, à devoir financer les zones non rentables et forcément très coûteuses* », alerte Jean-Yves Le Drian. « *Il devient donc urgent que, tous ensemble, nous définissions une stratégie commune pour qu'au-delà des projets existants, on puisse étudier la faisabilité d'un schéma directeur du très haut débit en Bretagne* », a proposé le Président de la Région.

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr